

A S^t Just le 12 octobre 2023.

Travail de nuit à la MO2.

La **CGT DS Smith S^t Just** a lu avec la plus grande attention la communication d'une organisation syndicale concernant le travail de nuit à la MO2 et le risque de perte des primes de nuit. Malheureusement, il n'y a pas que les primes de nuit, il y a aussi les paniers de nuit qui représentent 23,64€ par semaine de nuit.

La **CGT DS Smith S^t Just** a interpellé la direction afin d'organiser un **CS2E** extraordinaire pour pouvoir échanger sur ce sujet. D'ailleurs, une nouvelle fois, la direction ne respecte pas les règles car l'instance doit être informé et consulté lorsqu'il y a un changement des horaires collectifs.

Cela dit, il n'est jamais trop tard pour bien faire si la direction veut un vrai dialogue social dans l'entreprise elle peut encore convoquer le **CS2E** pour faire cette information et consultation qui permettra, en plus d'avoir une vision plus claire des horaires de la MO2, de mettre en place des dispositifs permettant de ne pas impacter la rémunération des salarié.es. Reste à voir si la direction aura bien cette volonté.

Dans le cas contraire, il restera une prérogative à faire valoir, celle du délit d'entrave. La **CGT DS Smith S^t Just** constate tout de même que la direction les enchaîne sans pour autant en être condamné. Notre organisation syndicale invite donc l'ensemble des élu.es au **CS2E** de toutes les organisations syndicales à en échanger dans le cas où la direction tentait de passer en force en occultant les droits du **CS2E** et par la même occasion ceux des salarié.es de la **MO2**.

Il y a urgence, car comme l'a rappelé cette organisation syndicale dans sa communication, à partir de novembre, la perte financière pour les salarié.es de la **MO2**, mais aussi des salarié.es de production par la suite, risque d'être importante.

La **CGT DS Smith S^t Just** reste bien évidemment ouverte au dialogue et espère que nous pourrons faire front commun pour défendre les intérêts des salarié.es.

La CGT DS Smith S^t Just.

